



PROJET

## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



*ÉCOLE DE LA MARÉE-MONTANTE,  
DE L'ORÉE-DES-BOIS ET DE L'ÉTOILE FILANTE*

**2019-2020**

« Le conseil d'établissement prépare et adopte  
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités  
et en transmet une copie à la commission scolaire »  
(Réf. : L. I. P. article 82)

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante nous vous transmettons ce rapport annuel concernant ses activités pour l'année scolaire 2019-2020.

Organisme institué au sein d'un établissement d'enseignement public et ayant un rôle décisionnel sur des questions liées à la gestion ainsi qu'un rôle consultatif sur divers points, le conseil d'établissement est un lieu privilégié d'échange d'opinion et de concertation entre les parents, le personnel et la direction de l'école ainsi que la communauté.

Les rencontres sont ouvertes au public et une tribune où chacun peut obtenir de l'information, exprimer ses opinions et préoccupations ainsi que proposer et poser des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'offrir aux élèves un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et où il fait bon vivre.

Le Conseil d'établissement se veut être à l'écoute des besoins du milieu. Les membres souhaitent que les élèves se développent à leur plein potentiel et agissent dans le seul intérêt du bien-être et de la réussite de tous les élèves. Par leur implication les membres bénéficient d'une saine collaboration afin que les élèves vivent des expériences scolaires enrichissantes et positives.

Ce fût une année où le réseau de l'éducation a vécu deux (2) grands bouleversements. Tout d'abord, par l'adoption sous bâillon de la Loi 40 qui amènera, pour la prochaine année scolaire, son lot de changements. Quant à la pandémie qui a mis sur pause les élèves et le personnel des écoles pendant près de deux mois et qui a poussé les écoles et les enseignants à se réinventer en quelques semaines, il est remarquable à quel point tous ont fait un travail fantastique afin que les élèves se sentent en sécurité et que la vie scolaire soit presque quasi normale.

**MERCI** à la direction, à chaque membre du personnel enseignant, personnel professionnel, personnel du service de garde ainsi que les parents qui ont contribué à enrichir la vie des élèves tout au long de l'année. **MERCI** à l'ensemble des membres du conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante pour la pertinence de leurs réflexions, le temps qu'ils ont investi et pour leur implication. **MERCI** d'avoir fait tout en leur pouvoir pour rendre cette fin d'année scolaire chaleureuse malgré le contexte.

Ce fût un plaisir de travailler avec vous,



Magali Émond  
Présidente du conseil d'établissement 2019-2020

## **LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-201920**

### **MEMBRES PARENTS:**

- Kaïla Généreux (St-Roch)
- Rosalie Toussaint (St-Roch)
- Véronique Brillant (Ste-Louise)
- Magali Emond (Ste-Louise)
- Bianca Jeannotte (St-Onésime)
- Léda Villeneuve (St-Onésime)

### **REPRÉSENTANT(E) S DU PERSONNEL ENSEIGNANT:**

- Marie-Ève Leblond
- Stéphanie Gamache
- Catherine Albert (Annick D'Amours par intérim)

### **REPRÉSENTANT(E) DU SERVICE DE GARDE:**

- Samantha Jalbert (Nancy Brouillard par intérim)

### **REPRÉSENTANT(E) DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

- Linda Dumont

### **REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :**

- Laurie Lévesque

### **REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ: aucun**

## **CALENDRIER DES RENCONTRES**

En 2019-20, le Conseil d'établissement a tenu trois (3) séances ordinaires et une rencontre virtuelle. En début d'année, le conseil a élu les membres aux différents postes, révisé les règles de régie interne et établi un calendrier des séances.

Dans le contexte, une résolution en lien avec la tenue de moins de 5 séances a été adoptée à la rencontre du mois de juin

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS:**

- 16 septembre 2019 à 17h00 à l'école de la Marée-Montante.

### **RENCONTRES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT:**

- 7 octobre à St-Onésime 10 février St-Roch;
- 9 décembre à Ste-Louise ;
- 10 février St-Roch;
- 22 juin virtuelle

## **ACTIVITÉS ET TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Au cours de l'année, le CÉ « a été consulté », « a adopté » et « a transmis des résolutions » sur les sujets suivants :

- Budget annuel de l'école pour 2019-2020 ;
- Acte d'établissement 2020-2021 ;
- Établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- Budget du Conseil d'établissement ;

Le Conseil d'établissement a donné son approbation sur les sujets suivants :

- Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école ;
- Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école ;
- Campagnes de financement (Voyage à Toronto, Visite au Salon du livre de Québec, OPP, Marché de Noël,
- Normes et modalités ;
- Services complémentaires ;
- Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école ;
- Contenus en orientation scolaire et professionnelle
- Activités et sorties éducatives 2019-2020 (calendrier et financement) ;
- Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- Grille-matière primaire et préscolaire ;
- Liste des effets scolaires ;
- Liste des cahiers d'exercices et fournitures vendus à l'école ;

Le Conseil d'établissement a reçu de l'information et donné son avis sur les sujets suivants:

- Inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2020-2021 ;
- Services de garde – inscriptions, activités et constats ;
- Activités et sujets traités lors du comité de parents ;
- Activités sportives et parascolaires ;
- Organisation scolaire 2020-2021 ;
- Suivis budgétaires des OPP ;
- Fermeture des services de garde pendant la relâche 2019-2020 ;
- Utilisation des fonds amassés pour le Défi Everest.